

SOUS EMBARGO – Pour diffusion le 13 décembre 2019 à 12 h
Code de diffusion CNW 43 + Hebdo*Maisons des aînés et maisons alternatives***25 nouvelles places dans la région de la Côte-Nord**

Sept-Îles, le 13 décembre 2019 – De passage dans la région de la Côte-Nord pour une tournée, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, profite de l'occasion pour annoncer le nombre de nouvelles places qui seront créées en maison des aînés et en maison alternative sur ce territoire.

Ainsi, ce sont 25 nouvelles places qui seront créées, dont 9 places en maison des aînés et 16 places en maison alternative. La maison des aînés accueillera des aînés en perte d'autonomie modérée qui seront accompagnés jusqu'à la perte d'autonomie majeure. Quant à la maison alternative, elle permettra d'accueillir une clientèle adulte ayant des besoins spécifiques.

Ce projet de transformation majeure des milieux d'hébergement permettra d'offrir aux résidents des milieux de vie modernes, plus fonctionnels et, surtout, à dimension humaine et centrés sur leurs besoins, qui se rapprochent davantage de ce qu'ils avaient à domicile.

Citations :

« Nous amorçons un grand redressement des milieux d'hébergement pour les aînés, dans toutes les régions du Québec. Ainsi, notre gouvernement établit un nouveau standard de qualité pour nos aînés en perte d'autonomie et nos adultes ayant des besoins spécifiques, et leur redonne enfin la dignité qu'ils méritent. »

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

« C'est avec fierté que j'accueille l'annonce des 25 nouvelles places qui seront créées dans la région de la Côte-Nord. Notre gouvernement livre sa promesse et transforme les lieux d'hébergement pour les aînés et les personnes qui nécessitent des soins de longue durée en milieux de vie. Cela fera une grande différence pour les résidents, mais aussi pour le personnel. »

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

Faits saillants :

Rappelons que ce projet de transformation des services d'hébergement pour aînés nécessitera un investissement de plus de 2,6 milliards de dollars par le gouvernement.

Dans les nouvelles maisons des aînés et maisons alternatives, ce sont 2 600 nouvelles places qui seront créées, partout au Québec, d'ici 2022.

Par ailleurs, le gouvernement a pour objectif de transformer plus de 2 500 places en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) pour adapter davantage certains milieux de vie aux besoins des aînés. De nombreux CHSLD existants feront l'objet de rénovation, alors que d'autres seront reconstruits en cohérence avec la nouvelle approche en matière de services d'hébergement.

Afin de répartir les nouvelles places à développer dans le cadre des maisons des aînés et des maisons alternatives, une évaluation des besoins actuels et à venir a été réalisée pour l'ensemble de la province, notamment par le biais d'une projection du nombre de places en CHSLD qui seraient requises au cours des prochaines années selon le vieillissement de la population, en tenant compte également du nombre de personnes en attente d'un lit d'hébergement permanent en CHSLD par région et par établissement.

Lien connexe :

Pour plus de détails : www.msss.gouv.qc.ca/presse

- 30 -

Renseignements :

Marjaurie Côté-Boileau
Attachée de presse
de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants
418 456-2756

Claude Potvin
Attachée de presse
du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles
et ministre responsable de la région de la Côte-Nord
418 928-9921